**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**COMITÉ PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

### 1186/4338 – UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Compte rendu de la séance

Tenue le 14 novembre 2019, à 8h30

au local F-524 du pavillon Roger-Gaudry

**PRÉSENTS :**

Carol Campagna, surintendant, Direction des immeubles

Sylvain Chicoine, président syndicat

Sébastien Nolet, Chef de section SST

Raphael Nadeau-Bordeleau, représentant à la prévention du 1186, Direction des immeubles

**ABSENTS :**

Stephan Richard, représentant à la prévention du 1186, Direction des immeubles

Steve Huard, représentant à la prévention du 4338, Direction des immeubles

François Dubé, représentant à la prévention du 1186, Direction des immeubles

Robert Chartrand, Chef - bureau de la sûreté

**CHARGÉE(s) DE COMITÉ :**  Mireille Dupont

L’ordre du jour est accepté comme suit :

# Adoption de l’ordre du jour et du compte rendu

# Sujets pour information

* 1. Projet communication d’urgence

# Planification des prochaines rencontres

# Sujets pour discussion

* 1. Programme de formation SST
  2. Programme de cadenassage

# Suivi des points discutés au compte-rendu du 19 décembre 2018

# Varia

* DRH et comité paritaire SST

1. Adoption du compte-rendu et de l’ordre du jour
2. Sujets pour information
3. Planification des prochaines renontres

Rien à signaler

1. Sujets pour discussion et suivi des points discutés lors des rencontres précédentes.

| ***Dossier*** | ***Action*** | | ***Suivi*** | | |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Vaccination | 2019-11-14  Valider avec le programme de santé si une analyse des postes a été faite  2019-10-10  Le programme de santé institutionnel couvre la vaccination des employés du 1186 lorsqu’un risque significatif est présent.  **Hépatite B :** La vaccination contre l’hépatite B est recommandé pour le personnel qui peuvent être en contact avec la salive ou le sang. Le personnel visé sont ceux travaillant dans le secteur de la Faculté de médecine dentaire. Les gardiens et les contables se font également offrir la vaccination. Concernant le personnel du CEPSUM, la vaccination n’est pas recommandée. L’analyse de risque démontre un risque similaire aux travailleurs de buanderie dans les hôpitaux où la vaccination n’est pas recommandée pour ce groupe de travailleur.  **Tétanos :** La vaccination contre le tétanos est offert au personnel de la division voirie et terrains. | | SNOLET | | |
| Bottes de sécurité à la Sûreté | 2019-11-14  Pour les gardiens de sécurité, il faut valider s’ils doivent aller dans les salles mécaniques. Sinon, les souliers ne sont pas nécessaires.  2019-10-10  Le syndicat mentionne que les gardiens de sécurité ne n’ont plus le soulier de sécurité fournit par l’employeur. M Chartrand précise que les gardiens de l’équipe mobile ont toujours l’obligation de porter des souliers de sécurité et que ceux-ci sont fournit par la DPS. Pour les gardiens ne relevant pas de l’équipe moblie, il est attendu qu’une analyse de risque paritaire sera réalisée afin de statuer sur le risque de blessure aux pieds et les caractéristiques de sécurité , si requises. Mireille coordoonnera une rencontre avec M. Chartrand et M. Chicoine. | | Analyse de risque paritaire  Valider avec M.Chartrand. | | |
| Bottes de sécurité : montants alloués et bottes diponibles | 2019-11-14  Une analyse sera faite en fonction des souliers et des coûts. Une liste des souliers et bottes à 120 $ sera faite et présentée en comité. Nous serons alors en mesure de déterminer si l’ensemble des souliers est disponible dans le camion.  2019-10-10  Le montant alloués pour l’achat de souliers de sécurité est de 100$ plus taxes et de 120 $ plus taxes pour les bottes. Ces montants sont jugés insuffisants. Les travailleurs déplorent que le fournisseur actuel offre qu’un à deux modèles pour ce montant. Le fournisseur inciterait à acheter d’autres modèles plus dispendieux. Mireille vérifiera l’offre des modèles disponibles dans le camion lors de sa prochaine visite prévue le 22 octobre. Pour les montants alloués, les membres du comité demande à ce que les montants alloués soient indexés. | | SNOLET | | |
| Sécurité électrique | 2019-11-14  Le Bon de commande est envoyé pour faire l’analyse arc flash. Devrait être fait en 2020. Les salles qui sont touchées par le projet de réaffectation ne seront pas analysées.  2019-10-10  La soumission pour réaliser une analyse de risque arc flash au pavillon 588 a été reçu. Le syndicat se préoccupe également du manque de relève pour travailler avec le 25 KV. Des formations spécialisées devront être données aux électriciens si ceux-ci sont ciblés pour travailler avec le 25 KV.  2018-09-14  Un projet est en cours au pavillon Roger-Gaudry. Des coupures électriques vont être exécutées à l’intérieur de trois salles électriques. Des mesures de la longueur du câblage entre la salle principale et les panneaux vont être prises. Les résultats sont attendus pour le printemps 2019.  Pas d’information supplémentaire n’est disponible concernant le réseau électrique pour l’instant.  2018-05-25  Il existe un rapport préliminaire pour le réseau au 588 qui comporte un bilan d’appréciation de l’état de la situation.  Une étude Arc-Flash devra commencer prochainement au 511.  On devrait privilégier une approche de priorisation des endroits critiques ou plus à risques.  2018-03-23  Un suivi doit être fait auprès de J. Malo au sujet du dossier Réseau électrique, en particulier l’étude d’arcs électriques et les mesures de mitigation. Une firme externe devait faire l’étude.  Rappeler aux travailleurs hors tension au réseau électrique, car les équipements ne sont pas adaptés à un niveau de risque sous tension. Tous travaux sous tension doivent être faits par une firme externe. Une firme externe proposera des correctifs pour réduire le niveau de risque et la catégorie de protection des EPI. | | En cours  C. Campagna | | |
| Maîtrises des énergies dangereuses (cadenassage) | 2019-11-14  Le programme de cadenassage a été validé par une firme externe. La liste des équipements sera soumise à l’équipe de ConformiT d’ici la fin de 2019.  2019-10-10  Mireille mentionne que le dosssier avance malgré le départ de M. Torres. Le programme de maitrise des énergies dangereuese est écrit et en voie d’approbation. Le logiciel ConformiT pour la gestion de procédures de cadenassage a été installé dans nos serveurs. La passerelle avec Maximo pour transférer la base de données des équipements mécaniques de l’UdeM est complété.  2018-09-14  Un rappel a été fait aux gestionnaires afin qu’ils s’assurent qu’aucune clés ne se retrouve sur les trousseaux. La direction étudie la possibilité de remplacer les cadenas.  2018-05-25  Il a été établi que les cadenas qui ont de trous ne sont pas acceptable comme pratique de cadenassage multiple. À cet effet la DI a été mise au courant et ce type de cadenas devra être mis hors service. L’équipe SST soutient la D.I pour le choix de cadenas appropriés aux besoins opérationnels (on explore la posibilité d’utiliser un code de couleurs).  L’analyse de risque pour les ascenseurs a été complétée ainsi que les fiches de cadenassage. Le processus de validation de fiches de cadenassages a été entamé. Des fiches de cadenassage en format plastifiée seront disponibles aux salles mécaniques de machinerie d’ascenseurs.  Des grillages devront être installés pour protéger l’accès à des pièces en mouvement dans les salles mécaniques de machinerie d’ascenseurs.  Logiciel de gestion de cadenassage CONFORMiT déjà installé. Le transfert de données de la base de Maximo est en cours.  2018-03-23  Il existe déjà une version Beta du Programme de cadenassage de l’UdeM. On entame un processus de validation du document auprès des acteurs concernés avant approbation finale et mise en application.  Le logiciel ConformiT pour la gestion de procédures de cadenassage a été acheté. Reste installer le logiciel dans nos serveurs et faire à faire la passerelle avec Maximo pour transférer la base de données des équipements mécaniques de l’UdeM.  On est en train d’évaluer notre besoin en termes de protection de machinerie d’ascenseur pour faire la demande d’une soumission pour achat de grillage de protection. On a trouvé un modèle qui répond bien à nos besoins. Projet en cours pour les prochaines semaines. | | SNOLET  Y. Torres  Y. Torres  Y. Torres | | |
|  | |  | |  |
| Utilisation d’une nacelle (plate-forme de travail élévatrice). | | 2019-11-14  Point reporté.  2019-10-10  Le syndicat demande à ce que la procédure écrite mentionne que le surveillant, lorsque requis, ait reçu la formation plate forme -élévatrice. Ils mentionnent également que la procédure devrait décrire les conditions optimales d’utilisation si la nacelle est utiliser à l’extérieur.  On rappel que la réglementation n’oblige pas d’avoir un surveillant. Seuls les opérateurs doivent avoir la formation sur les plateformes, le surveillant n’est pas obligé d’en avoir, par contre, on doit s’assurer que le surveillant est capable de descendre l’opérateur s’il arrive de quoi.  2018-09-14  Une procédure d’utilisation de la plateforme élévatrice sera ajoutée au cartable maître. Les détails discutés lors de la rencontre du 25 mai seront inclus à l’intérieur de cette procédure qui sera appliquée dans tous les secteurs du campus.  2018-05-25  Plus de détails au sujet de l’utilisation de plateforme de travail élévatrice (*scissor lift* en anglais):  La réglementation n’oblige pas d’avoir un surveillant.  Il est primordial d’évaluer le risque de la tâche.  S’il y a beaucoup de piéton ou autre, c’est peut-être une bonne chose d’avoir un surveillant.  De plus, si vous déplacez la plateforme  avec beaucoup de piétons, il est impératif d’avoir un signaleur pour gérer la foule.  Seuls les opérateurs doivent avoir la formation sur les plateformes, le surveillant n’est pas obligé d’en avoir, par contre, on doit s’assurer que le surveillant est capable de descendre l’opérateur s’il arrive de quoi.  2018-03-23  Après vérification dans les documents de références l’opérateur de la plateforme de travail élévatrice (*scissor lift* en anglais) doit être formé tandis qu’un surveillant, si nécessaire, doit seulement être instruit sur les mesures à prendre en cas d’imprévu. Les instructions pourront être données par l’opérateur de la nacelle lui-même. | | Y. Torres |
| Processus d’identification et d’évaluation des risques | | 2019-14-10.  On mentionne que les membres du 4338 ne sont pas accessibles dans synchro. Valider si les accès ont été donnés au syndicat.  2019-10-10  Depuis le 9 septembre, la DRH a mise en place un nouveau processus de déclaration d’accident et une version améliorée du formulaire de déclaration. Dorénavant, les formulaires de déclaration d’accident seront déposés dans le dossier employé via Synchro.  Le syndicat mentionne ne pas recevoir la liste des accidents de ces membres depuis la mise en place de ce processus. Mireille fera le suivi auprès de la DRH.  2018-09-14  Aucun ajout d’information.  2018-05-25  Dossier en cours. | | Mireille  André-Michel Bertrand et l’équipe SST. |
| Amiante | | 2019-11-14.  Le volet sensibilisation a été donné aux gestionnaires et employé. Il reste à déployer la formation pratique.  2019-10-10  Les discusions portent sur deux volets de la gestion sécuritaire de l’amiante : formation et suivi environnementale  Volet FORMATION : Une première formation sur la gestion sécuritaire de l’amiante a été donné à l’ensemble des gestionnaires de la DI. Tous le personnel de la DI seront inviter à suivre une des séances de sensibilisation concernant le sujet de l’amiante. Les formations commeneront dès le 12 novembre avec un formateur externe spécialisé dans le gestion de l’amiante. Un volet pratique sera donné aux personnes ciblées uniquement.  Steve Huard,en tant que représentant à la prévention, demande à suivre la formation.  Volet SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE : Les représentants syndicaux demandent un suivi de l’état des lieux à la salle Claude-Champagne, notament des test d’air. Mireille mentionne que des test d’air sont prévus au cours des prochaines semaines à la centrale thermique et qu’elle vera la possiblité de faire le 614 également.  2018-09-14  Une formation sur l’amiante sera offerte aux employés dans les prochains mois.  La partie syndicale demande à recevoir le rapport d’AMEC et la procédure d’accès aux vides techniques du pavillon Roger-Gaudry.  2018-05-25  Suivi de l’état de lieu en relation à la salle Claude Champagne : test de poussières d’amiante, qualité de l’air, entre plafond, risque de tâches associées.  La formation sur l’amiante a été développée par l’équipe SST et comporte un volet théorique et un volet pratique**. Réponse obtenue à la fin du document**.  Des séances de formation devront être planifiées selon les besoins opérationnels.  Pour les vides techniques au Roger-Gaudry le niveau de risque est passé à 2 (tyvek, masque, balayeuse). L’accès est limité à certains endroit et il y une clé unique à cet effet.  2018-03-23  Vide technique Roger-Gaudry : On a reçu le rapport d’évaluation de la situation. Une cartographie des vides techniques avec les endroits problématiques a été réalisée. Certaines sections sont effectivement endommagées avec des quantités limitées de débris.  Des correctives devront être apportées prochainement pour contrôler la situation. Le rapport envoyé n’est pas final. Reste à demander le rapport final  Reste à vérifier si la méthode d’analyse prend en compte l’amiante qui peut venir du sol en présence des travailleurs. Louis-Philippe demande de vérifier la situation des vides techniques au pavillon Marie Victorin. | |  |
| Formation SST | | 2019-11-14  RAS  2019-10-10  Voici un résumé de la planification des formations SST.  La formation protection contre les chutes et échafaudages ont été donné a cours du printemps. En raison de la grève, toutes les personnes ciblées n’ont pas pu recevoir la formation ce qui implique que d’autres groupes seront organiser. Une formation pour l’utilisation sécuritaire des transpaletes a été organisé. À venir cet automne : entrée en espace clos et formation amiante. Les formations d’entrée en espace clos débuteront à partir du 15 octobre et la formation amiante à partir du 12 novembre.  2018-09-14  Les formations sur la conduite d’un chariot élévateur ont eu lieu.  Des audits sur les pièces des échafauds ont été fait par une compagnie externe. L’objectif de la Direction est de conserver 1-2 modèles seulement sur le campus au lieu de 5. Une formation combinée protection des chutes/installation échafaudage est en planification pour le printemps 2019.  2018-05-25  Tous les travailleurs concernés ont été formés de façon satisfaisante au sujet de la conduite sécuritaire de chariot élévateur.  Au total 7 travailleurs ont été formés.  Des formations sur les échafaudages devront être planifiées selon besoins opérationnelle et budget alloués. | | C. Campagna, SST  C. Campagna  SST |
| Intégrité du béton | | 2019-11-14  En cours  2019-10-10  Carol résume la situation :  Quai du 511 : Dossier réglé. Le quai a été refait.  531 : Projet demandé.  2018-09-14  La situation est à surveiller prêt des résidences du 531. Carol va discuter avec Decio afin d’avoir plus d’information (plan et devis/soudeur). Calculatec doit finaliser les plans et devis de la plateforme en métal.  2018-03-23  Ce sujet représente une problématique pressante sur le campus il faut faire un suivi systématique pour identifier les endroits à risque et réaliser les démarcher auprès de Calculatec. La collaboration des travailleurs dans ce sens est aussi essentielle pour identifier les situations à corriger.  2018-01-26  Un rapport d’analyse sur la situation du béton à plusieurs endroits sera envoyé à Carol. Le rapport comporte une évaluation de la situation et des recommandations pour le suivi (quai No. 2 et escalier Résidences A) | | C. Campagna  C. Campagna  C. Campagna |

1. **Sujets discutés en varia :**

* **DRH : La DRH** ne sera plus présente en comité, afin de se concentrer sur le chantier mieux-être.
* **Entretien sur la chaudière électrique en musique** :. Un RCD sera émis, Carol fera un suivi.